Nouvelles de l'Assemblée des gouverneurs

JUIN - JUILLET - AOÛT 2010 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DES 16 JUIN, 23 JUIN, 20 JUILLET ET 25 AOÛT 2010



RÉUNION SPÉCIALE DU 23 JUIN 2010 (2010-9-AG-S)

UQTR - Octroi d'un contrat de placements médias

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQTR à octroyer un contrat à la firme *LXB Communication Marketing inc.* relativement aux placements médias pour la période du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 inclusivement. Ce contrat pourra être renouvelé pour une période de 2 ans, par tranche successive d'une année à la fois.

INRS – Octroi d'un contrat d'ingénierie et de fabrication d'un générateur à vagues pour le projet révisé de *Construction d'une infrastructure fixe d'un laboratoire hydraulique* pour le Centre Eau Terre Environnement (INRS-ETE)

Le 9 décembre 2009, dans le cadre du Programme fédéral d'infrastructure du savoir, l'Assemblée des gouverneurs a ratifié la conclusion des conventions d'aide financière, de la convention de marge de crédit et de la convention de prêt nécessaires à la réalisation des projets de Construction d'une infrastructure fixe d'un laboratoire hydraulique et de Construction d'un entrepôt et d'un atelier pour les équipements de terrain pour le Centre INRS-ETE.

Récemment le gouvernement autorisait l'INRS à transférer l'entièreté de l'enveloppe du projet de *Construction d'un entrepôt et d'un atelier pour les équipements de terrain* au projet de *Construction d'une infrastructure fixe d'un laboratoire hydraulique*, ce projet atteignant un coût total de 13 475 388 \$.

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'INRS, à octroyer un contrat d'ingénierie et de fabrication pour un générateur à vagues au coût de 2 691 200 \$ (avant taxes) dans le cadre de ce projet à la firme MTS Systems Corporation et l'a aussi autorisé à conclure la convention d'aide financière révisée avec le MDEIE ainsi que les conventions révisées de marge de crédit, de prêt et autres à intervenir avec Financement-Québec en découlant.

RÉUNION SPÉCIALE DU 20 JUILLET 2010 (2010-10-AG-S)

UQTR – Convention de services avec l'ACDI concernant le projet de Formation initiale et perfectionnement professionnel des cadres de la police nationale d'Haïti (FIPCA-PNH)

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQTR à conclure une convention de services avec l'ACDI dans le cadre du projet FIPCA-PNH et un accord de collaboration avec ses partenaires, soit la firme CRC SOGEMA Inc., le Collège de Maisonneuve et l'Université de Sherbrooke.

RÉUNION DU 25 AOÛT 2010 (2010-11-AG)

NOMINATION

Le 9 décembre 2009, l'Assemblée des gouverneurs nommait monsieur **Pierre Coulombe**, directeur des services administratifs et trésorier du Réseau de transport de la Capitale, et M. **Michel Bourassa**, administrateur, à titre de membres désignés par cette assemblée au Comité de retraite de l'UQ pour un mandat de 1 an à compter du 11 décembre 2009. Le 8 juin dernier, M. Coulombe a informé le secrétaire général de l'UQ de sa démission comme membre au Comité de retraite.



Afin de combler le siège laissé vacant par M. Coulombe, l'Assemblée des gouverneurs a nommé M. **Clément Roberge**, administrateur, au Comité de retraite de l'UQ pour la durée non écoulée du mandat de M. Coulombe, soit du 25 août 2010 au 10 décembre 2010.

AFFAIRE GÉNÉRALE

Comité d'éthique et de déontologie de l'Assemblée des gouverneurs

Le Comité d'éthique et de déontologie a déposé son rapport annuel 2009. Présidé par M. Michel Belley, recteur de l'UQAC, le Comité comprend M. Georges Frenette, professeur à l'UQAC, Mme Sylvie Dulude, directrice générale de la Caisse Desjardins des Moissons, et Me André G. Roy, secrétaire général de l'Université du Québec, qui agit comme secrétaire du comité.

Aucune demande d'avis ou allégation de manquement au code d'éthique et de déonthologie n'ont été faites cette année.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Émission de diplômes

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ont décerné 464 diplômes à des étudiants de l'UQAC. Depuis sa fondation en 1969, l'UQ a délivré 509 328 diplômes.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

UQAM - Budget de fonctionnement et marge de crédit

À la suite de l'approbation du Plan de retour à l'équilibre de l'UQAM par le Conseil des ministres le 7 juillet 2010, laquelle approbation était un préalable à l'adoption du budget de cet établissement, l'Assemblée des gouverneurs a :

- adopté le budget de fonctionnement 2010-2011 de même que l'inventaire des postes autorisés 2010-2011 de l'UQAM et ceux de sa composante Télé-Université;
- autorisé une marge de crédit de 135 M\$ pour l'UQAM, jusqu'au 30 avril 2011, conditionnelle à l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, tel que requis par l'article 77.1 de la Loi sur l'administration financière;
- adopté le budget des immobilisations 2010-2011 de l'UQAM et celui de sa composante Télé-Université.

UQAC - Octroi d'un contrat de services sanitaires

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQAC à octroyer un contrat à la firme Service d'entretien EMPRO inc. pour l'entretien sanitaire de son campus et de son site Forêt d'enseignement et de recherche Simoncouche, pour la période du 1er août 2010 au 31 juillet 2013, ce contrat pouvant être renouvelé pour une durée supplémentaire de deux (2) ans.



pâtes et papiers de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

UQ - Institution d'un régime d'emprunts à long terme

L'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQ à instituer un régime d'emprunts à long terme d'un montant maximum de 116 000 000 \$ jusqu'au 30 juin 2011.

INRS - Vente d'un immeuble situé à Pointe-Claire

À la suite de la relocalisation des activités de l'INRS qui se trouvaient à Pointe-Claire au Pavillon de recherche et de formation à Ville de Laval, l'INRS a trouvé un acquéreur pour l'immeuble situé au 245, boulevard Hymus, à Pointe-Claire.

Dans ce contexte, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'INRS à accepter l'offre d'achat de la compagnie 9025-1950 Québec inc., au montant de 1 950 000 \$, et ce, considérant la contre-offre de l'INRS acceptée par l'acheteur. Également, cette instance a autorisé l'INRS à conclure avec la compagnie 9025-1950 Québec inc. l'acte de vente notarié en découlant, ainsi qu'à y apporter toutes modifications utiles ou nécessaires compatibles avec les dispositions contenues à l'offre et à la contre-offre précitées.

RÉUNION SPÉCIALE DU 25 AOÛT 2010 (2010-12-AG-S)

Modifications à l'Annexe 6-B *Régime de retraite de l'Univer-sité du Québec* (RRUQ) du Règlement général 6 *Ressources humaines*

L'Assemblée des gouverneurs a adopté une modification à l'Annexe 6-B Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) qui vise notamment à récupérer partiellement la rente en excédent de celle prévue par les dispositions avant 2005, à même l'indexation future des rentes constituées des années de service après 2004. Cet amendement entraîne des modifications aux articles 7.5 et 23.6 et l'ajout de l'article 23.10.



475, rue du Parvis Québec (Québec) G1K 9H7 Téléphone : 418 657-4307 Télécopieur : 418 657-2132